COMPTE-RENDU REUNION DE BUREAU
DU 16 SEPTEMBRE 2014

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS : SANTRAIN JC ; BIENVENU C ; CATHERINE A
LOUIS-FRANCOIS G ; LOUIS-FRANCOIS N.
MEMBRES EXCUSES : DUPUY R.L.

DEBUT DE LA REUNION A 20 H 45

- TOURNOI DE PETANQUE LE 13 SEPTEMBRE : Seulement 8 équipes ont pu être constituées, dont 2 équipes RCC (soit 4 licenciés). Le Président est très déçu par le manque de motivation des adhérents.
Le même jour, un tournoi important de pétanque (96 équipes engagées en triplette) avait lieu à Coutances, un autre au stade des Fourches (10 équipes). Si l'on ajoute la foire de Lessay qui a attiré de très nombreux visiteurs, ceci explique peut-être cela …
Financièrement parlant, il se dégage une perte de 130 €, atténuée toutefois par le fait qu'une partie des boissons et des gâteaux non vendus, a été utilisée pour l'apéro offert le lendemain, lors de la journée au Mont Castre.
Faut-il continuer à organiser ce genre de manifestations (pétanque : 4 cyclos du club, cyclo-découverte : 10 personnes présentes), vu l'investissement demandé aux responsables et aux bénévoles ? Réponse en 2015.

-MONT CASTRE LE 14 SEPTEMBRE : Parcours de 130 kms sur la journée. 13 cyclos du club ont participé à cette journée de rencontre. Le club de Saint-Lô était représenté par 8 licenciés. Temps agréable. Très bonne ambiance.

-LOGO « SPORT 2000 » SUR LES MANCHES DES MAILLOTS : Le Bureau à la majorité, est d'accord pour que Sport 2000 appose éventuellement son logo, mais sur une manche simplement (et non les deux), en échange de la subvention de 150 à 200 € annuelle proposée.
Chantal Bienvenu doit contacter le responsable début octobre.

-SUBVENTION OMS : Le Président demande que toutes les inscriptions aux manifestations organisées par la FFCT (semaine européenne, semaine fédérale, etc) soient faites par l'intermédiaire du club, afin d'obtenir une subvention de l'OMS au titre des déplacements.
TOUTE INSCRIPTION EXTERIEURE NE DONNERA LIEU A AUCUN REMBOURSEMENT DU CLUB.

-CALENDRIER 2015 DES BREVETS ET SORTIES : Les dates ont été déterminées, afin de permettre à N. Louis-François de les enregistrer sur le calendrier FFCT 2015.

- COTISATION CLUB EN 2015: la cotisation du club (comprise dans le prix de la licence) est fixée à 12 € pour l'année 2015.

- ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2014 : Point sur l'année écoulée.
Prix du repas fixé à 18 € comme l'année précédente, apéro offert par le club, boisson en sus. Si le nombre de participants est inférieur à 45 personnes, le repas ne pourra pas avoir lieu, ceci afin de ne pas enregistrer une soirée déficitaire.

FIN DE LA REUNION A 23 H00

- PROCHAINE REUNION DE BUREAU MARDI 21 OCTOBRE 2014.

- PROCHAINE REUNION DES LICENCIES LUNDI 3 NOVEMBRE 2014.